

# Un musée pour le patrimoine

Réunis en assemblée générale au vieux lavoir, les membres de l'AAMM (Association Arts et Métiers de Mittersheim) ont évalué la saison passée et programmé celle qui commence : la défense du patrimoine se concrétise par un petit musée. Sa réalisation se poursuit.

Le président est si passionné de vieux outils qu'il pourrait paraphraser Alphonse de Lamartine disant : "Outils inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?" Bernard Sinteff évite la phraséologie d'un rapport moral et passe d'emblée aux activités. Il rend compte des retombées du récent article du Républicain Lorrain relatif au musée en pleins travaux. Son résultat immédiat est un regain d'intérêt qui se traduit par l'offre de nouveaux objets par des particuliers séduits par le projet. L'opportunité de la présence du maire amène le président à évoquer les finitions en cours et les problèmes à résoudre : vitrines de

protection de l'exposition, sécurité des escaliers pour les enfants, permanence de bénévoles pour l'accueil de touristes et de classes, estimation de la valeur des objets pour l'assureur. Daniel Grosse assure l'association de son soutien et donne diverses informations d'ordre juridique. En tant que représentant de la base nautique de Mittersheim au sein des sites éducatifs du PNRL (parc naturel régional de Lorraine) le maire connaît bien la question et l'intérêt de la préservation du patrimoine. Son intervention est suivie des autres formalités propres à toute assemblée générale. Les bilans de la trésorière Eliane Schmitt sont exposés par le réviseur aux comptes Phi-

lippe Sinteff et approuvés dans la foulée.

## Des jeux de quilles pour subsister

L'essentiel des ressources provient de l'organisation du tournoi de quilles au lavoir. Celui de 2008 fut bénéfique pour le club, en dépit d'un temps médiocre : 1 300 € de résultat net dont 800 furent investis dans du matériel et des équipements. Le détail des dépenses est étudié avec soin : il permet de définir la ligne de conduite pour le tournoi du samedi 1er et dimanche 2 août de cette année. Oubliant quelque peu l'ordre du jour statutaire, l'assemblée s'égarait alors dans les détails d'organisation du concours : choix des menus,



Le président mène les débats. Pas facile de mener de pair l'organisation du concours de quilles et les assises statutaires.



Les membres et dirigeants de l'association se sont réunis en assises au vieux lavoir, fleuron patrimonial de la commune.

montant des récompenses, collecte des lots, répartition des tâches entre les organisateurs...

Le président présente le projet d'affiche et celui de la plaquette d'information pour le musée. Ils donnent lieu à un bref débat avant que le président décide de revenir à l'ordre du jour statutaire : en l'occurrence le renouvellement des sortants du comité. Roland Killian et Jean-Louis Blettner sont reconduits à l'unanimité. Camille Lanterner cède sa charge à Jacky Kremeur. Christine Blettner est élue trésorière adjointe. Le programme du jour étant épuisé, le président remercie le maire de la mise à disposition de la "Maison Dominique" et de la subvention de fonctionnement de 150 €. Il sollicite un temps de recueillement en mémoire des membres actifs et des bienfaiteurs disparus, dont les noms et réalisations sont rappelés. La séance est levée, suivie d'un convivial déjeuner concocté sur place par les cordons bleus du club.